



# Commission Compétition

## 01 Octobre 2019

### 19h30

**Présents** : Casado Sébastien, Fèvre Dominique, Legreneur Pierre, Meignan Lucas, Sage Julien, Soudan Corinne, Viguié Fabien.

**Excusés** :

**Absents** : Berger Monique, Giraud Patrice, Janicot Marie-Joëlle, Bellissent Robert, Chemelle Claude, Roux Bruno.

**Salariés** : Chapelier Antonin (abs), Germond Olivier (exc), Picq Fabien (p), Tanguy Topin (abs)

1	Commission Haut-niveau .....	2
1.1	Équipe Régionale .....	2
1.2	Pôle espoir .....	3
1.3	Soirée des champions .....	3
2	Calendrier des compétitions 2019-2020.....	5
3	Championnat régional combiné par équipe.....	6
3.1	Planning.....	6
3.2	Inscriptions .....	6
3.3	Organisation générale.....	6
3.4	Règles de classement.....	7
3.4.1	Règles générales.....	7
3.4.2	Difficulté .....	8
3.4.3	Bloc .....	8
3.4.4	Vitesse.....	8
3.5	Budget .....	9
3.6	Communication .....	9
3.7	Autour de la compétition.....	9
3.8	Autour de la compétition.....	9
4	Questions diverses.....	9
4.1	Classement coupe poussin-benjamin.....	9
4.2	Ouverture des coupes de la ligue à des grimpeurs extérieurs.....	10
4.3	Partenariat Expression.....	10
4.4	Dispense Championnat départemental de difficulté.....	10
4.5	Prix des stages régionaux .....	10

# 1 COMMISSION HAUT-NIVEAU

## 1.1 Équipe Régionale



Sélection : Chpt. France/Chpt. Régional/Coupe régionale  
 Poussin 1 : sur proposition justifiée des entraîneurs (résultats en compétition et potentiel)  
Repêchage en cours de saison :  
 Podium Coupe régionale

POUSSINS(ES) 1			
MESSAGER Fantin	HORIZON VERTICAL	ROUFFIANGE Naelle	DVE
VERCHERE Elliott	VERTIGE	GUIDONI Lisa	ROC EVASION
DOUADY Willem	DVE	BOUDOT MIDY Adèle	DVE

POUSSINS(ES) 2			
BREMOND POTEAU Adrien	VERTIGE	FERRET Valentine	VERTIGE
DUTEURTRE Mathis	PLANETE GRIMPE	FAURE Manon	DVE
MEYNET Marius	MARIGNIER	LE SCANFF Marion	VERTIGE
LARGE Quentin	VERTIGE	LARGE Emma	VERTIGE
REYNAUD Maël	DVE	PANEK Sasha	MONISTROL
LE TOUZE Colin	GRIMPE VERCORS	MATHURIN Lena	SAINT PRIEST



Sélection : Chpt. France/Chpt. Régional/Coupe régionale  
Repêchage en cours de saison :  
 Podium Coupe régionale

Remplaçants(es) au titre de leur appartenance à l'équipe régionale 2018-19, peuvent participer aux stages en fonction des places disponibles.

Remplaçants(es) au titre de leurs résultats sur la saison 2018-19, peuvent participer aux stages en fonction des places disponibles.

BENJAMINS(ES) 1			
PUECH YAZID Louise	CHAMBERY	GACHON Antonin	VERTIGE
FARO Mathilde	VERTIGE	VIVIAND Tolin	BRON VERTICAL
JACOBI Rio	CHAMONIX	CLAUDE Camille	DVE
SADKI Lina	PLANETE GRIMPE	GUIDONI Malo	ROC EVASION
CASADO Salomé	LES LEZARDS VAGABONDS	VIGUIER Taméo	DVE
VILLEGAS Ambre	CHASSIEU	PEILLEX Yanis	CAF LA ROCHE
GARCIA Pauline	CAF LA ROCHE	SAGE Juluan	CAF LA ROCHE
SAKUMA Nonoko	LA DEGAINE		
ARIOLI Perrine	GRIMPE VERCORS		

BENJAMINS(ES) 2			
VITALI Emma	CHAMBERY	HASSON Emilien	MINERAL
BENETON Isia	MONISTROL	RICHARD Samuel	MINERAL
VERCHERE Salomé	VERTIGE	DURY Romain	VERTIGE
LEROY Léanis	VERTIGE	MARZULLO Pierre	LES CAILLASSES
BARACAND Coline	MINERAL	DOUADY Fabio	DVE
MESSAGER Lison	HORIZON VERTICAL	BERTHIEUX Clément	LA DEGAINE
MORINEAU Aude	CHAMBERY	MOREAU Gonzague	LA DEGAINE
MARTIN Perrine	GRIMPE VERCORS		

Sélection : Chpt. France/Coupe de France/Chpt. Régional  
Repêchage en cours de saison :  
 Podium Coupe de France sur décision coommission haut-niveau

Hors quotas (appartenance aux équipe de France Jeune).

Remplaçants(es) au titre de leur appartenance à l'équipe régionale 2018-19, peuvent participer aux stages en fonction des places disponibles.

MINIMES 1			
ABRIAT Lily	LA DEGAINE	BRUNEL Zyan	EVA
XERCAVINS Romane	SAINT PRIEST	OLIVIER Lissandre	EVA
BIGOT Marie	LA DEGAINE	CHARBONNEAUX Tom	CAF LA ROCHE
SIMON Alicia	CHAMBERY	FRANCE Mathias	ESCAPILADE
BONNAL Lana	CAF LA ROCHE	ROLS Andrei	DVE
LYANT Margaux	CHAMBERY	AUBELLE Baptiste	R.A.P.P.E.L.

MINIMES 2			
DESHAYES Louna	MINERAL SPIRIT	LEROY Lubin	VERTIGE
VIVIAND Kaina	BRON	MARCE Enzo	MINERAL
DEFLACHE Candice	LYON ESCALADE	CLAUDE Mael	DVE
ROQUEBERNOU Julie	TKYOU	PALMARO Hugo	CAF LA ROCHE
BALLAND KIRCHHOFFER Lila	LYON ESCALADE SPORTIVE	MERLET Romain	CAF LA ROCHE
XUEREB FAVRIN Alexia	SAINT PRIEST	SERVEL Charles	MONISTROL
FLETA Anaïs	LA DEGAINE		

CADET(TES) 1			
SIMOND Amélie	CHAMBERY	SCHALCK Mejdj	CHAMBERY ESCALADE
JACQUOT Alix	EVA	FECHOZ Louis	BELLEVILLE
CORM Gabrielle	CHAMBERY	BOUKANDJA BATHOL Justin	ESCAPADE
FERERRA Tess	CHAMBERY	CHEMELLE Colin	CLUB VERTIGE
		ABRIAT Etienne	LA DEGAINE ESCALADE
		ROCH Basile	CAF LA ROCHE BONNEVILLE

CADET(TES) 2			
DOUADY Luce	CHAMBERY	JENFT Paul	CHAMBERY
MEIGNAN Nailé	CHAMBERY	BURTIN Louison	CHAMONIX
CAILLET Agathe	MINERAL SPIRIT	ROUX Matias	VOIRON
MAHEO Pauline	B'UP	AUBERT MASMOUDI Younes	ROC EVASION
BUFFARD Emily	LA DEGAINE	GRENIER Maël	VERTIGE
BOUCARD Florine	CAF LA ROCHE		

## 1.2 Pôle espoir

## 1.3 Soirée des champions

Une réception est organisée sur le site de TSF (Voiron) pour faire un bilan festif de sa saison sportive du pôle espoir. Ci-dessous la lettre d'invitation envoyée aux partenaires :

*Depuis deux ans vous soutenez en tant que partenaire le projet de pôle espoir à Voiron. La ligue Auvergne-Rhône-Alpes vous en est très reconnaissante. S'il restait un doute sur la pertinence et l'efficacité de cette structuration du haut niveau escalade en AURA, les résultats sportifs de la saison écoulée l'ont levé.*

*Le bilan sportif est en effet remarquable puisque la saison s'est terminée en apothéose aux Championnats du Monde Jeune à Arco (Italie) pendant lesquels **Luce Douady**, cadette, a*

*ramené la médaille d'or en bloc et la médaille de bronze en difficulté, et Alistair Duval, junior, a décroché une médaille de bronze en difficulté. Par ailleurs, Luce avait auparavant été finaliste de la coupe du monde de bloc sénior à Vail (USA) et Alistair Champion de France junior en difficulté.*

*Mais ces résultats exceptionnels ne doivent pas masquer la dynamique de groupe qui a permis à tous les autres jeunes grimpeurs de réaliser de très belles performances tout au long de la saison.*

*Le pôle espoir s'inscrivant dans une logique de parcours de performance au niveau national, Luce et Alistair intègre logiquement le pôle France pour cette nouvelle saison sportive et laissent, avec d'autres, leurs places pour que de nouvelles graines de champion intègrent le pôle espoir.*

*Par ailleurs, nous souhaitons associer à cette réussite les entraîneurs de la Ligue qui ont œuvré sans compter leur temps et leurs efforts auprès des athlètes.*

*Pour fêter cette réussite, qui revient tout d'abord à nos champions, fêter l'intégration de 5 nouveaux jeunes et le départ de 5 autres, la ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes vous invite à*

***Une soirée des champions le***

***Mercredi 2 octobre à 17h à TSF (Voiron)***

## 2 CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2019-2020



### SAISON 2019-2020 CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX & COUPES RÉGIONALES



mis à jour le 3/7/2019

SEPTEMBRE 2019	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2020	FÉVRIER
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J
7 S	7 L	7 J	7 S	6 L	7 V
8 D	8 M	8 V	8 D	7 M	8 S
9 L	9 M	9 S	9 L	8 D	9 D
10 M	10 J	10 D	10 M	9 J	10 L
11 M	11 V	11 L	11 M	10 M	11 M
12 J	12 S	12 M	12 J	11 S	12 M
13 V	13 D	13 M	13 V	12 D	13 J
14 S	14 L	14 J	14 S	13 L	14 V
15 D	15 M	15 V	15 D	14 M	15 S
16 L	16 M	16 S	16 L	15 M	16 D
17 M	17 J	17 D	17 M	16 J	17 L
18 M	18 V	18 L	18 M	17 V	18 M
19 J	19 S	19 M	19 J	18 S	19 M
20 V	20 D	20 M	20 V	19 D	20 J
21 S	21 L	21 J	21 S	20 L	21 V
22 D	22 M	22 V	22 D	21 M	22 S
23 L	23 M	23 S	23 L	22 M	23 D
24 M	24 J	24 D	24 M	23 J	24 L
25 M	25 V	25 L	25 M	24 V	25 M
26 J	26 S	26 M	26 J	25 S	26 M
27 V	27 D	27 M	27 V	26 D	27 J
28 S	28 L	28 J	28 S	27 L	28 V
29 D	29 M	29 V	29 D	28 M	29 S
30 L	30 M	30 S	30 L	29 M	30 D
31 J	31 J	31 S	31 M	30 J	31 L

Zone A  
Zone B  
Zone C

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M
6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J
7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 L	9 J	9 S	9 M	9 D	9 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 J	31 D	31 V	31 V	31 L

Période de trêve

Coupe de France de BLOC

Coupe de France de DIFF

Coupe et chpt régional Jeune/senior/vétérans

Coupe et chpt régional Poussin Benjamin

Championnat de France

### 3 CHAMPIONNAT REGIONAL COMBINE PAR EQUIPE

#### 3.1 Planning

Le Championnat se tiendra les 30 Novembre et 1<sup>er</sup> Décembre au Pouzin sur 1 journée ½.

Démontage du mur 23 & 24 Novembre.

Ouverture du 24 au 29 Novembre.

Réouverture du 2 au 4 Décembre.

#### 3.2 Inscriptions

Les inscriptions et le paiement (150€ par équipe engagée) se feront en ligne sur le site de la ligue.

Peuvent être engagées au maximum 40 équipes de 6 grimpeurs constituées selon les règles suivantes :

- Parité garçons / filles ;
- Au moins 3 grimpeurs benjamins et/ou minimes.

Chaque club peut engager plusieurs équipes sous réserve de places disponibles.

Chaque Ligue sera invitée à engager une équipe (Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val de Loire, Corse, Grand-Est, Guadeloupe, Hauts de France, Ile de France, Martinique, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle Calédonie, Occitanie, Pays de la Loire, PACA Réunion), soit potentiellement 16 équipes ;

Il est donné aux petits clubs la possibilité de se fédérer pour constituer une équipe.

#### 3.3 Organisation générale



8 secteurs de difficulté (2 voies par secteur) :

- Secteur 1 : 6c, 7a
- Secteur 2 : 7b, 7c
- Secteur 3 : 8a+, 8b+
- Secteur 4 : 8a, 7c+
- Secteur 5 : 6b, 6c
- Secteur 6 : 7a, 7b
- Secteur 7 : 6c, 6b

- Secteur 8 : 6a, 6b

4 secteurs de bloc (3 blocs par secteur) :

- Secteur 1 : 5c, 6a, 6b
- Secteur 2 : 6b, 6c, 7a
- Secteur 3 : 6c, 7a, 7b
- Secteur 4 : 7a, 7b, 7c

1 secteur de vitesse :

- Deux couloirs de la voie officielle adaptée aux petites tailles.

Dans tous les secteurs de difficulté ou de bloc, au moins une voie sera adaptée aux petites tailles. Elles seront explicitement indiquées aux coaches au début de la compétition.

Chaque équipe passe dans chaque secteur selon le timing suivant :

- 18 mn par secteur ;
- 2 mn de transition.

Chaque équipe assure elle-même sa sécurité. Dans la zone de compétition rentre le coach et les 6 grimpeurs. Le coach peut être assureur.

Règles de passage :

- Difficulté :
  - L'équipe est répartie en 2 x 3 grimpeurs, chaque groupe sur une voie.
  - Chaque compétiteur tente une seule voie par secteur ;
  - 1 essai maximum par compétiteur dans la voie. Le temps imparti pour chaque essai est de 6 mn ;
  - La prise la plus haute est comptabilisée.
- Bloc :
  - L'équipe est répartie en 3 x 2 grimpeurs, chaque groupe sur un bloc ;
  - Chaque compétiteur tente 1 bloc au maximum par secteur ;
  - 5 essais maximum dans chaque bloc du secteur par compétiteur ;
  - La zone et le top sont comptabilisés.
- Vitesse :
  - Entraînement libre dans le temps imparti des 18 mn ;
  - 2 essais chronométrés en duel ;
  - Le meilleur temps est conservé pour chaque grimpeur.
  - Le grimpeur qui n'arrive pas au sommet de la voie se voit attribuer 0 point.
  - Chaque grimpeur a le droit à un seul faux départ sur l'ensemble de la compétition. En cas d'un deuxième faux départ, le grimpeur se voit attribuer 0 point.

### 3.4 Règles de classement

#### 3.4.1 Règles générales

Poids des disciplines :

- Difficulté : coefficient 0,4 ;
- Bloc : coefficient 0,3 ;

- Vitesse : coefficient 0,3.

Chaque équipe cumule des points par sommation des points obtenus par chaque membre de l'équipe dans chaque secteur. Le total final des points détermine le classement des équipes. NB. Si le classement final est fait à la place, on favorise les individualités au sein du groupe. Si le classement est fait aux points accumulés, on favorise les stratégies collectives, d'où la préférence pour la seconde solution.

### 3.4.2 Difficulté

A chaque voie constituée de  $n$  prises plus le top (dégaine du sommet clippée) est attribuée une valeur  $P_{Voie}$ .

Chaque prise ou préhension (pieds et mains) tenue a une valeur  $P_{Prise}$  (pas de différence entre tenue et valorisée) définie selon le calcul suivant :

$$P_{Prise} = \frac{P_{Voie}}{n + 1}$$

La valeur attribuée à la  $i^{ème}$  prise ou préhension (définie par le plan de voie) est donc :

$$i. P_{prise}$$

La dégainé clippée au sommet rapporte le total des points attribués à la voie.

Dans chaque secteur, les deux voies ont la même valeur :

- Secteur 1 : 6c, 7a – 40 points
- Secteur 2 : 7b, 7c – 60 points
- Secteur 3 : 8a+, 8b+ - 100 points
- Secteur 4 : 8a, 7c+ - 70 points
- Secteur 5 : 6b, 6c – 30 points
- Secteur 6 : 7a, 7b – 50 points
- Secteur 7 : 6c, 6b – 30 points
- Secteur 8 : 6a, 6b – 20 points

### 3.4.3 Bloc

A chaque bloc est attribuée une valeur  $P_{Bloc}$ .

- La zone validée au premier essai a pour valeur  $\frac{P_{Bloc}}{2}$  ;
- Le top au premier essai a pour valeur  $P_{Bloc}$ .
- A partir du 2<sup>nd</sup> essai, une pénalité (ou coefficient multiplicateur) de 0,9 est appliqué. Ainsi par exemple, si la valeur du bloc est de 100, le tableau correspondant sera le suivant :

Essai	Points	
	Zone	Top
1	50	100
2	45	90
3	41	81
4	36	73
5	33	66

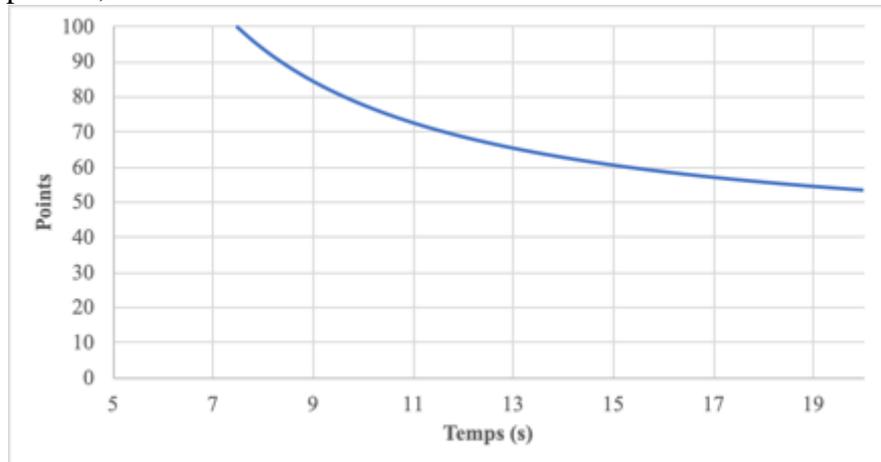
### 3.4.4 Vitesse

Les points sont attribués sur un écart entre le temps réalisé par un grimpeur et un temps de référence. Le temps de référence est le meilleur temps de tous les grimpeurs le jour de la

compétition. Pour le calcul des points, un coefficient multiplicateur est appliqué aux points  $P_{Vitesse}$  attribués à la voie de vitesse, de manière à pouvoir amortir la pénalité pour les grimpeurs les plus lents. Ce coefficient sera calculé selon la relation suivante :

$$e^{\left(\frac{t_{meilleur\ grimpeur}-1}{t_{Grimpeur}}\right)}$$

Par exemple, ci-dessous les points attribués en fonction du temps réalisé en considérant un meilleur temps de 7,50 s.



### 3.5 Budget

Contribution de la ligue (sur fonds propres + 1000€ en demande de subvention région) :

- 2 salariés (2279€) ;
- Nacelle sur 13 jours (devis en attente) ;
- Pour la vitesse : enrouleurs et chronomètres ;
- 1300 € pour hébergements, déplacements, président de jury, matériel, coupes ;
- 2 journées de réouverture (CT07 : 480€) (+1 ?) : Jessica FAURE (CT07), Jacques FARGEON, Sébastien CASADO (Bénévole), Julien GRAS (250€), plus bénévoles du club le 3<sup>ème</sup> jour.

### 3.6 Communication

Gros travail à faire à destination des Ligues et clubs (Fabien Picq) par format papier et en ligne sur le site de la ligue (règlement de la compétition).

### 3.7 Autour de la compétition

### 3.8 Autour de la compétition

Moment festif le samedi soir (durée 1h30) :

- Apéritif des régions : chaque équipe présente sa région et amène une spécialité qui est partagée

## 4 QUESTIONS DIVERSES

### 4.1 Classement coupe poussin-benjamin

Modification classement

Le classement est un classement du combiné. Or de nombreux organisateurs ne peuvent faire les 3 épreuves sur le même évènement. Ainsi, au final, sur un circuit de 5 compétitions sur la saison, nous avons 4 épreuves de bloc, 4 épreuves de difficulté et 4 épreuves de vitesse. L'an dernier, le classement final était réalisé sur la base de la somme de tous les points. Pour cette

saison, le classement final sera calculé sur la somme des 3 meilleures places dans chaque discipline au cours de la saison.

En ce qui concerne les compétitions avec 2 disciplines, nous restons sur le principe d'un classement combiné pour la compétition.

#### **4.2 Ouverture des coupes de la ligue à des grimpeurs extérieurs**

Nous avons de plus en plus de sollicitations de grimpeurs d'autres ligues pour participer à nos circuits régionaux. Il nous faut donc établir des règles pour ne pas léser nos grimpeurs locaux si le quota d'inscription est dépassé.

En conséquence, il est décidé que la date limite d'inscription à une épreuve d'une coupe régionale est fixée 10 jours avant ladite épreuve. En cas de places restantes au jour de clôture des inscriptions, les grimpeurs extérieurs seront inscrits dans l'ordre de leur demande. Toute demande après la date limite sera refusée.

#### **4.3 Partenariat Expression**

Comme l'an dernier, la ligue FFME AURA a signé un partenariat avec le fabricant et revendeur de prises et volumes **Expression**.

Avec 30% de remise, nous souhaitons que les clubs organisateurs de compétitions régionales investissent chaque année dans le renouvellement de prises pour améliorer la qualité de nos événements (et pour le plus grand bonheur des pratiquants du club).

Les marques concernées sont Expression, HRT, Squadra, Kingdom Climbing, Lapis, Bleaustone et d'autres nouveautés. Le site de commande en ligne est en cours de création chez Expression. Il sera accessible dans le courant du mois d'octobre.

#### **4.4 Dispense Championnat départemental de difficulté**

Face à l'augmentation croissante du nombre de compétition, et l'attractivité du circuit régional, de nombreux grimpeurs se trouvent face à l'impossibilité de participer au championnat départemental de difficulté. Or, cette participation est obligatoire pour participer au championnat régional de difficulté (bien que non sélective).

Pour cette année, nous maintenons l'obligation de participation au championnat départemental. ? Cependant, nous ouvrons le champ des dérogations. Ainsi, les grimpeurs pourront être dispensés de championnat départemental de difficulté s'ils participent à une compétition de niveau supérieur sur la même date. La dérogation devra être demandée à la ligue au moins 1 mois avant le championnat départemental concerné. Une attestation de participation devra être envoyée à la ligue la semaine suivant la compétition. Aucune dérogation ne sera accordée a posteriori.

#### **4.5 Prix des stages régionaux**

Plusieurs parents nous ont questionnés, interpellés (toujours avec gentillesse) sur les raisons des hausses importantes de tarification des stages de l'équipe régionale.

La ligue rencontre, comme beaucoup d'autres structures sportives, des difficultés de financement qui se conjuguent en cette période avec des difficultés de trésorerie. Ceci est principalement dû à la baisse des subventions et à l'augmentation des services proposés. L'exercice 2018 s'est terminé avec un déficit de 40 000 € pour un budget global d'un peu plus de 500 000€. Des mesures ont été prises par le comité directeur et l'assemblée générale de la ligue pour retrouver l'équilibre financier et assurer une continuité de notre activité. Ces mesures portant principalement sur :

- Une réduction des dépenses
- Des hausses de tarifs pour les formations, compétitions, stages...

- Une hausse de la cotisation régionale de 1€ par licencié (la ligue regroupe 24 000 licenciés)

Ces mesures ont pour la plupart un impact progressif et demanderont sans doute à être amplifiées, prolongées.

Pour le haut niveau escalade, qui a commencé à se développer au sein de la ligue AURA depuis 3 ou 4 ans, des efforts financiers conséquents sont consentis. Sur ses fonds propres, la ligue consacre environ chaque année :

12 000€ pour le pôle espoir

15 000€ pour les équipes régionales

3 000€ pour les TES (territoires d'excellence sportive)

La ligue ayant vocation à s'adresser à tous les clubs, tous les licenciés, il nous faut veiller à ne pas consacrer des moyens disproportionnés pour un groupe très restreint de jeunes et leurs familles, même s'ils portent haut les couleurs de la FFME en AURA.

Sans rentrer dans le détail des financements externes nous bénéficions des aides suivantes :

- Pour les équipes régionales des dotations de ministère des sports (ex CNDS aujourd'hui PSF) de 3000€ en 2019. (7 000€ en 2017)
- Pour le pôle espoir /haut niveau une aide l'état pour le poste de Tanguy Topin de 8 000€ pendant 4 ans, une aide de la fédération sur l'emploi de Tanguy (5 000 € en 2018, 4000 € en 2019, 3 000€ en 2020 et 3 000€ en 2021), une subvention de la Région d'environ 11 000 € par an.
- De petites aides surtout en matériel de nos sponsors que nous avons beaucoup de mal à trouver. Il est sans doute plus facile de sponsoriser une fédération toute entière (par exemple Adidas), un club (entreprise de proximité ), ou un athlète performant qu'une structure comme une ligue.

A noter que nous sollicitons régulièrement la fédération pour le rôle que nous jouons pour le développement du haut niveau mais sans résultat (voir à titre d'exemple le courrier en pièce jointe pour lequel la FFME n'a pas donné suite).

Pour répondre à l'interrogation de certains parents, il faut faire face à des coûts importants. Par exemple, l'hébergement en demi-pension à TSF (Voiron) s'élève à 35€ par jeune. Par ailleurs, (et) nous avons fait le choix de structures d'accueil agréées afin de répondre à la réglementation relative à l'accueil de mineurs.

C'est dans ce contexte financier délicat que nous avons procédé en cette rentrée sportive 2019/20 à des hausses de tarifs des stages de l'équipe régionale. Grâce à aux remarques et réactions nous avons pris conscience que nous avons eu la main un peu lourde.

Nous avons décidé d'affiner nos tarifs en créant 3 catégories :

- Stage à la journée = 35€ comme annoncé
- Stage de 2 jours sans prise en charge d'un déplacement (sans minibus ou sur une très faible distance) = 40€ par jour au lieu de 50€ (week end à 80€ au lieu de 100€).
- Stages de plusieurs jours avec moyens de transport = 50€ par jour comme annoncé.

Nous prenons une autre mesure pour les stages de 2 jours réduction de 10€ pour le 2ème et 3ème enfant de la même famille.

Les modalités de remboursement pour les éventuels « trop perçus » seront précisées ultérieurement.

Fait à Chabeuil, le 22/11/2019  
Pierre LEGRENEUR

Président de la Commission Compétition